



HALLUCINATION



COLLECTIVE

Le 18 février 2025, comme promis, Mme la Députée Claudia Rouaux a évoqué les problématiques du CP Rennes-Vezin à l'assemblée nationale via une question orale sans débat.

L'un des sujets abordés concerne les multiples projections que nous subissons chaque nuit. Mme la députée les a condamnés en déclarant : « [...] 1 100 projections ont lieu chaque mois. Ces objets venus de l'extérieur font l'objet d'un trafic facilité par le « jeu du yoyo » entre les cellules car de nombreux caillebotis métalliques derrière les barreaux furent coupés avec de simples couteaux de table à bout rond [...] ».

La réponse suivante a été apportée par madame la Ministre déléguée : « [...] depuis juillet 2024, aucune projection n'a été recensée par l'établissement [...] ».

Mes chers collègues, j'ai l'impression que nous sommes victimes d'une hallucination collective depuis presque 1 an. Nous pensions être submergés de projection et avons l'impression de découvrir sans cesse des objets ou produits illicite dans notre établissement, mais le ministère nous assure qu'il n'en est rien. A force de fréquenter nos pensionnaires, peut être sommes-nous victime de leurs effluves de stupéfiants et voyons des colis imaginaires, qui survolent notre mur d'enceinte. Et si, en réalité, nous n'étions même pas en train d'écrire ce tract ?

De qui se moque-t-on ?

Voilà maintenant plusieurs mois que le bureau local FO Justice dénonce les pluies de projections chaque nuit. A quel niveau de notre administration bloque-t-on les informations ? Y a-t-il quelqu'un qui souhaite tellement faire du CP Rennes-Vezin une vitrine, que l'on cache les incidents qui pourraient ternir l'image de l'établissement ?

Le bureau local comprend mieux pourquoi notre administration ne souhaite pas débloquer le budget nécessaire à l'installation de filets antiprojections, puisqu'aucune projection n'a officiellement lieu.

Le bureau local exige une explication sur les affirmations de Mme la ministre et invite toutes les personnes doutant de l'existence de ces projections, à venir sur notre établissement, en service de nuit, pour observer non pas des pluies de météores, mais plutôt des pluies de colis de stupéfiants, viande, alcool, smartphones et autres.

Le bureau local constate, une fois encore, à quel point notre administration est déconnectée de la réalité quotidienne de cet établissement.

Le 19 Février 2025

Le bureau local FO Justice du CP Rennes-Vezin

